

CHAPITRE PREMIER.

Des Astringens.

LES astringens sont des substances qui, étant appliquées sur le corps humain, produisent une contraction et une condensation des solides mols, et en augmentent en conséquence la densité et la force de cohésion. Si l'on applique ces astringens sur des fibres longitudinales, ces dernières se contractent suivant leur longueur; mais si on les applique sur des fibres circulaires, ils diminuent le diamètre des vaisseaux ou des cavités que ces fibres environnent.

La puissance dont jouissent en général les astringens de condenser les solides, est évidente, par l'usage que l'on en fait communément pour tanner le cuir.

Leur action est aussi prouvée par la vertu antiseptique dont ils jouissent; cette vertu paroît dépendre de ce qu'ils conservent la solidité et la cohésion des substances animales sur lesquelles on les applique beaucoup plus long-temps qu'on ne pourroit le faire sans le secours des astringens.

L'on ne voit pas évidemment comment les astringens produisent la contraction des parties solides des animaux. Il ne paroît pas que ce soit en introduisant une matière dans leur substance; et dans quelques cas il semble que c'est plutôt en absorbant et enlevant leurs parties fluides. Lorsque les substances, telles que les acides et l'alco-

hol, sont de nature à coaguler les fluides du corps humain, il est aisé de comprendre comment la même substance peut condenser et contracter les solides formés des mêmes fluides que ces matières coagulent: il ne paroît pas néanmoins que les autres astringens dépourvus d'acidité, agissent de la même manière; et l'on doit rapporter leur action à une attraction qui a lieu entre ces astringens et les particules du solide animal.

En formant une table des médicamens fondée sur leurs différentes manières d'agir sur le corps humain, il m'a paru convenable de les distinguer suivant qu'ils agissent sur le solide simple, qui est absolument de la même nature dans le cadavre que dans le corps vivant, ou suivant qu'ils agissent sur les solides sensibles et propres au mouvement, dont les qualités et les puissances n'existent que dans le corps vivant: cette distinction sera souvent nécessaire et utile; mais je ne pourrai la suivre par-tout; car dans le cas où les médicamens agissent en même temps sur le solide simple et sur le solide vivant, il n'est pas possible de considérer séparément leur manière d'agir.

C'est ce qui a lieu relativement à l'objet dont nous nous occupons; car les astringens agissent souvent sur les deux espèces de solides dont je viens de parler. Il est vrai qu'on ne l'a pas toujours observé: l'on croit communément que les astringens agissent davantage sur le solide simple que sur le solide vivant, et qu'en conséquence ils agissent presque uniquement sur les parties sur lesquelles on les applique immédiatement. Un médecin très-habile s'exprime de la manière suivante, en écrivant sur l'hémorrhagie: « je ne compte pas » beaucoup sur l'usage des astringens internes, » parce qu'il ne me paroît pas vraisemblable, d'a-

» près le raisonnement, qu'ils puissent être d'au-
» cune utilité; et je suis convaincu par l'expé-
» ce qu'ils ne le sont jamais, excepté peut-être
» dans les hémorrhagies des premières voies ».
HEBERDEN, dans les *Med. Trans.* v. II, p. 432.
Je ne puis néanmoins régarder cette opinion com-
me vraie: le resserrement et la constriction de
l'intérieur de la bouche, et de la gorge que
produisent les astringens appliqués en petite
quantité sur une petite portion de la langue,
me paroissent démontrer que les astringens agis-
sent sur les nerfs sentans, et qu'en conséquence
leurs effets peuvent se communiquer d'une partie
du corps à d'autres fort éloignées. Il me paroît
évident que l'on peut tirer la même conclusion de
ce que les astringens reçus dans l'estomac mani-
festent si promptément leurs effets dans d'autres
parties du corps, que l'on ne peut guère suppo-
ser qu'ils aient passé au-delà de l'estomac: l'on doit
en conséquence attribuer les effets subits qu'ils produi-
sent sur les parties éloignées à une puissance astrin-
gente qui se communique de l'estomac à ces parties.

L'on peut objecter que la substance astringen-
te est, dans quelques cas, portée plus loin que
l'estomac, et qu'elle est entraînée dans le cours
de la circulation: mais il faut observer que dans
la plupart de ces cas la quantité de matière qui
passe dans les secondes voies est si petite, qu'il
est évident que quand elle est répandue dans la
masse du sang, et également distribuée dans les
différentes parties du corps, la portion qui est ap-
pliquée sur une partie ne peut être assez considé-
rable pour y produire aucun effet; les effets qui
en résultent doivent en conséquence être attribués
à l'action générale du médicament sur l'estomac.
Toute cette doctrine, et sur-tout la propagation de

la puissance astringente de l'estomac aux autres parties, est fortement prouvée par les effets de quelques-uns des astringens les plus simples, qui, très peu de temps après être reçus dans l'estomac, préviennent le retour de la fièvre intermittente, ce qui indique une action très-générale sur les parties éloignées.

Il est en conséquence reconnu que les astringens agissent sur les fibres motrices de même que sur le solide simple; d'où il est aisé de concevoir que l'on doit attribuer à l'action qu'ils exercent sur les premières leurs effets les plus considérables sur le corps humain. En contractant les fibres motrices, et en augmentant leur force de cohésion, ils doivent aussi augmenter leur contractilité, ou ce que j'appelle leur ton; c'est pourquoi on les désigne souvent avec convenance sous le nom de toniques; et les noms de fortifiants et de corroborans leur conviennent aussi assez par la même raison: je les considérerai plus amplement par la suite sous ces titres.

L'on a porté différens jugemens sur les substances astringentes, et l'on suppose généralement qu'elles sont composées d'acide et de terre. Ces principes paroissent évidemment entrer dans la composition des astringens dont le goût est acerbe; et ce qui confirme cette hypothèse, c'est que la qualité astringente peut résulter d'une certaine combinaison d'acide et de terre, comme on le voit dans l'alun. Il ne faut pas néanmoins en conclure que cette proposition soit générale; car il y a beaucoup de cas où la combinaison d'acide et de terre produit une matière très peu astringente, comme il arrive dans le cas où les acides sont unis avec des terres calcaires; il y a même un cas, qui est celui de la magnésie blanche, où l'acide uni à

une terre absorbante produit une substance purgative. L'on ne peut donc pas admettre cette proposition générale, que les astringens sont formés par une combinaison d'acide et de terre. La présence de l'acide n'est nullement évidente dans la plus grande partie des végétaux astringens, et il est certain que dans la plupart la quantité d'acide n'est pas suffisante pour saturer les parties terrestres ou autres qui entrent dans leur composition; car toute la substance des astringens paroît être un absorbant puissant capable d'enlever les acides aux autres substances auxquelles ils sont unis, comme nous allons le prouver.

Cela me porte à dire de quelle manière on peut reconnoître que certains corps possèdent une qualité astringente.

Premièrement, on ne la reconnoît jamais mieux que par les effets qu'ils produisent sur le corps humain, c'est-à-dire, par le goût qu'ils impriment dans la bouche: non-seulement ces corps occasionnent un sentiment de constriction dans les parties qu'ils touchent immédiatement, mais même dans toute la surface interne de la bouche et de l'arrière-bouche: ce sentiment de constriction varie suivant les différentes substances; et je pense que son degré peut être regardé comme une marque de la puissance astringente que ces substances peuvent exercer dans l'estomac ou d'autres parties du corps.

Secondement, l'on découvre que les corps jovissent d'une qualité astringente, en en mettant dans une dissolution de vitriol vert, à laquelle ils donnent une couleur noire. Je pense que cela est dû à ce que les astringens enlèvent l'acide vitriolique qui étoit uni au fer; c'est pourquoi le dernier se précipite sous forme de poudre noire. Je n'insi-

sterai pas davantage sur la théorie de cette opération; mais je vais tâcher d'en faire l'application à l'objet dont il s'agit.

Les expériences prouvent que les astringens noircissent plus promptement la dissolution de vitriol, et qu'ils produisent une couleur noire plus foncée, en proportion des autres marques d'astriction qu'ils donnent; l'on peut par conséquent faire usage de cette expérience pour déterminer le degré de la vertu astringente des différentes substances. C'est pourquoi le savant BERGIUS a donné, dans son nouveau Traité de matière médicale, les expériences qu'il a faites sur presque chaque substance végétale avec la dissolution de vitriol vert, et j'ai tout lieu de croire que ses expériences ont été faites avec exactitude, et fidèlement décrites. Je crois qu'il en résulte que la puissance astringente est, comme je viens de le dire, proportionnée à la promptitude avec laquelle ces substances donnent la couleur noire, et au degré de cette couleur. Ce savant nous indique par ce moyen quelles sont les substances les plus astringentes, et de même quelles sont les plus faibles entre celles que l'on a autrefois fait entrer sans examen dans la liste des astringens; et je ferai usage par la suite de ses expériences, pour déterminer la vertu astringente des substances particulières.

Néanmoins, avant de m'occuper de cet objet, je crois convenable d'observer que toute substance qui donne une couleur noire à la solution de vitriol vert, ne doit pas être considérée comme astringente; car il est possible qu'il se trouve une petite portion de matière astringente dans des substances où domine réellement une matière d'une qualité contraire; l'on ne peut en avoir de plus

forte preuve que la mauve, dont le jus donne une couleur noire; et il paroît, d'après les expériences de BERGIUS, que la même chose arrive à plusieurs autres végétaux que l'on n'a jamais considéré, et que l'on ne peut considérer comme astringens.

Il faut observer en second lieu que certains astringens qui donnent d'ailleurs des preuves de leur vertu astringente, ne noircissent point la dissolution de vitriol, ou la noircissent peu en proportion de leur vertu astringente. Nous en avons pour preuve le suc de coing, et quelques autres substances acerbes; cela est probablement dû à ce que la matière astringente de ces substances est déjà saturée d'acide.

Il me reste à examiner le jugement que l'on doit porter sur la nature des végétaux, d'après les différentes couleurs qu'ils donnent à la dissolution de vitriol.

Les effets généraux des astringens sur le corps humain sont indiqués plus haut dans la définition que j'en ai donnée; mais je vais dire quels sont les différens états du corps, ou plutôt les maladies où ce genre de remèdes convient.

On peut les regarder comme utiles dans tous les cas de foiblesse générale; et dans l'état appelé cachexie, qui constitue communément le commencement de l'hydropisie, l'on a souvent employé avec beaucoup de succès, les préparations de fer formées d'une combinaison d'acide avec ce métal; mais je ne connois pas d'autre astringent simple qui ait été mis en usage avec avantage dans le même cas. Il y a un cas où les astringens dissipent, d'une manière très-remarquable, l'atonie du système, et ce cas est celui des fièvres intermittentes. J'ai démontré dans un autre endroit (dans

mes *Elémens de Médecine-pratique*), que le retour du paroxysme des fièvres intermittentes dépendoit du retour de l'état d'atonie du système, et que l'on prévenoit le paroxysme par les différens moyens propres à prévenir le retour de cette atonie; et des expériences souvent réitérées ont prouvé la vertu des astringens à cet égard. Il est vrai que, pour remplir même cette indication, on augmente beaucoup leur vertu tonique, en les combinant avec les amers, comme nous l'expliquerons dans un autre endroit; mais comme les astringens les plus simples suffisent fréquemment dans ce cas, cela n'empêche pas de reconnoître que les astringens seuls peuvent augmenter le ton des fibres motrices de tout le corps.

Les astringens passent pour être spécialement utiles pour arrêter les évacuations excessives, entre lesquelles les hémorrhagies ou les évacuations de sang rouge tiennent le premier rang; je ne doute nullement qu'ils ne conviennent pour remplir cette indication, et qu'ils n'y soient réellement utiles; mais je suis obligé d'avouer que jamais je n'ai été plus souvent trompé dans mes espérances dans la pratique, que quand j'ai fait usage des astringens contre l'hémorrhagie. J'attribue ce défaut de succès à ce que les astringens reçus dans l'estomac augmentent un peu le ton de tout le système, mais ne sont pas assez puissans pour produire dans les parties éloignées une constriction suffisante pour vaincre l'accélération du mouvement du sang dans les vaisseaux: néanmoins je ne puis assurer cela que pour certains astringens seulement; car je conviens qu'il y en a différentes espèces dont les effets se propagent plus ou moins de l'estomac aux parties éloi-

gnées, et je tâcherai de les faire connoître, en parlant des astringens en particulier.

Je crois convenable d'observer à ce sujet que les différens effets des astringens dépendent de la nature de l'hémorrhagie pour laquelle on en fait usage. Les hémorrhagies peuvent dépendre de l'action augmentée des vaisseaux qui détermine leurs extrémités à s'ouvrir ou à se rompre, ou la même maladie peut dépendre de la perte de ton des extrémités des vaisseaux sanguins, qui leur permet de s'ouvrir sans que l'action des vaisseaux soit augmentée, uniquement par l'action ordinaire, ou même moindre que de coutume, du sang qui y circule. Les effets des astringens doivent différer dans ces deux espèces d'hémorrhagies: dans la première, non-seulement ils ne produisent aucun effet, mais ils peuvent même nuire effectivement en augmentant le ton et l'action des vaisseaux; ils ne conviennent proprement, et ne peuvent être utiles que dans le dernier cas, comme on pourra le concevoir mieux, d'après la doctrine de la ménorrhagie, que j'ai exposée dans mes *Elémens de médecine-pratique*.

L'on fait aussi usage des astringens pour arrêter les évacuations séreuses excessives, et on les donne en conséquence dans la diarrhée: leur efficacité est évidente dans ce cas; et il est aisé d'en rendre raison, en ce qu'ils agissent immédiatement sur les parties affectées; mais il est absolument nécessaire de faire connoître ici une erreur qui se trouve très-généralement dans les auteurs de matière médicale, relativement aux vertus et à la puissance des astringens. Ils regardent en général les astringens comme également convenables dans la diarrhée et la dysenterie; mais je soutiens que ces deux maladies sont fort différentes entre elles;

car la diarrhée consiste dans l'évacuation augmentée des pores exhalans et excrétoires de la surface interne des intestins; et l'application immédiate des astringens peut arrêter cette évacuation: la dysenterie dépend au contraire de l'augmentation de constriction dans une portion considérable du canal intestinal, et les astringens doivent augmenter cette constriction. Cela est aujourd'hui parfaitement reconnu, et les médecins ont très-généralement observé que les astringens étoient non-seulement sans efficacité, mais même très-nuisibles dans la dysenterie; nous croyons en conséquence pouvoir assurer que c'est une erreur pernicieuse d'indiquer les astringens comme également adaptés aux deux maladies.

L'on prétend que les astringens conviennent non-seulement pour arrêter la diarrhée, mais même les autres évacuations séreuses; je suis néanmoins obligé de dire que j'ai été aussi souvent trompé à cet égard dans la pratique que dans le cas d'hémorrhagie; et je pense, par la même raison, que les effets des astringens introduits dans l'estomac ne se propagent pas assez puissamment aux parties éloignées pour produire la constriction que l'on en attend, comme j'ai eu occasion de l'observer dans la *leucorrhée* ou les fleurs blanches. Les auteurs de matière médicale ont recommandé quarante remèdes différens pour la guérison de cette maladie; mais j'ai quarante fois remarqué qu'aucun de ces remèdes n'y avoit été d'aucune utilité.

Je pense que la plupart des médecins ont eu occasion d'observer le même défaut d'efficacité des astringens internes dans les cas de gonorrhées simples ou d'évacuations séreuses du canal de l'urètre chez les hommes, et ils doivent en conséquence convenir avec moi que les auteurs de Matière mé-

dicale ont trop facilement attribué des vertus aux astringens dans ces maladies. J'examinerai par la suite jusqu'à quel point on doit distinguer l'action des différens astringens dans ces cas.

L'on pourroit supposer qu'il y a une analogie entre les cas d'évacuations séreuses augmentées et l'écoulement excessif de fluide séreux que rendent les ulcères, et que l'on pourroit en conséquence employer comme remède, dans ce dernier cas, les astringens internes. Je crois cette supposition bien fondée; mais il me paroît qu'alors les bons effets des astringens dépendent moins de la constriction qu'ils exercent sur les extrémités des vaisseaux qui versent les fluides, que du rétablissement du ton, et peut-être même de l'état inflammatoire des vaisseaux, nécessaire pour produire un pus louable.

En parlant des effets généraux des astringens, je ne dois pas omettre la vertu singulière dont ils jouissent de modérer les symptômes que produit la présence du calcul dans les voies urinaires. Entre les dissertations de DE HEUCHER, autrefois professeur à Wittemberg, l'on en trouve une sous le titre de *Calculus per Adstringentia pellendus*, où il prouve que presque de tout temps les médecins les plus célèbres ont employé les astringens contre la pierre; il tâche de démontrer qu'on a recommandé ces remèdes pour favoriser la sortie des calculs; je présume que dans les cas où ils ont paru réussir, l'on a cru que le matière du calcul sortoit, parce que le malade étoit soulagé des symptômes qu'il ressentoit: mais l'on sait aujourd'hui que ces symptômes peuvent être modérés sans que la pierre se dissolve ou sorte. Entre les preuves que j'en pourrais donner, je choisirai l'usage des feuilles de raisin d'ours, que je crois astringentes, non seulement d'après les expériences que HAEN

a faites sur les remèdes qui peuvent agir de cette manière, mais même d'après les miennes propres. J'ai remarqué que ces feuilles, qui sont évidemment un puissant astringent, étoient souvent très-efficaces pour modérer les symptômes de la pierre. Il est difficile d'expliquer comment cette plante et les autres astringens peuvent être utiles dans les cas dont je viens de faire mention; mais je vais proposer une conjecture sur cet objet. Je crois que l'effet des astringens dépend de ce qu'ils absorbent l'acide de l'estomac. Nous avons parlé plus haut de l'affinité puissante qu'ils avoient avec l'acide; il est probable qu'ils peuvent être par-là utiles dans la pierre, en ce que les médicamens que l'on a reconnu depuis peu comme les plus efficaces pour en modérer les symptômes, sont différens alkalins que l'on sait agir ainsi, sans qu'ils dissolvent aucunement la pierre.

Après avoir ainsi exposé dans quelles maladies les astringens sont utiles, il est bon de remarquer que les auteurs de Matière médicale recommandent ces mêmes remèdes dans une maladie où je ne crois pas, d'après la théorie et l'expérience, qu'ils puissent être d'aucune utilité; je veux parler des hernies, qui, à ce que je pense, ne dépendent nullement du relâchement du canal intestinal, mais du relâchement des tégumens qui le renferment, sur lesquels ne peut se porter l'action des astringens internes!

Après avoir parlé des maladies où l'on croit les astringens utiles, je dois observer qu'ils ne conviennent pas dans les évacuations sanguines ou séreuses que l'on peut considérer comme vraiment critiques, ou comme nécessaires pour diminuer l'état de pléthore du système, excepté les cas où ces évacuations sont portées à un tel excès, qu'il
est

est à craindre qu'elles ne soient suivies de la mort, ou au moins d'une foiblesse extrême et dangereuse. Dans ces cas, le médecin judicieux doit peser les conséquences qu'il a lieu de redouter; mais je ne puis m'empêcher de remarquer ici que les Stahlens et les autres médecins allemands, en admettant la pléthore et la cacochymie plus fréquemment qu'elles n'existent, ont trop limité l'usage des astringens.

La matière astringente est très-généralement répandue dans le règne végétal, et quelquefois dans toutes les différentes parties des plantes; mais elle se trouve le plus souvent dans leurs écorces, quelquefois dans les racines, plus rarement dans les feuilles, et il est encore plus rare de la trouver dans les fleurs; néanmoins toutes ces règles générales sont susceptibles d'exceptions.

Quant aux préparations pharmaceutiques des astringens, j'observerai d'abord qu'ils ne sont jamais plus utiles que quand on les prend entiers, et qu'on les donne, suivant l'expression ordinaire, en substance; et je suis persuadé que la liqueur gastrique extrait plus puissamment leurs parties actives que tout autre menstrue: néanmoins il convient, dans quelques cas, de les donner sous forme liquide, et on les prépare, pour cet effet, par la distillation, l'infusion et la décoction.

Les astringens contiennent très-rarement des parties odorantes ou volatiles; ils sont très-généralement d'une nature fixe, et il ne s'en élève rien, lorsqu'on les distille avec l'eau; dans les cas même où leurs parties odorantes et volatiles s'élèvent, on remarque qu'elles ne communiquent rien de leur qualité astringente à l'eau distillée: d'où l'on doit conclure que les eaux astringentes distil-

lées que l'on tenoit autrefois dans les boutiques des apothicaires étoient absolument sans action.

L'infusion est une préparation assez convenable aux astringens, et ils communiquent facilement leurs qualités aux menstrues aqueux ou spiritueux; l'extrait que l'on obtient par l'eau est plus considérable que celui que l'on obtient par l'esprit-de-vin; mais il n'est pas certain que l'un soit plus astringent que l'autre; et l'on doit se diriger, pour le choix de l'infusion, selon que le menstrue rend le médicament plus ou moins facile à prendre, plutôt que d'après l'idée que la puissance astringente est plus considérable dans tel menstrue que dans tel autre.

L'on prépare aussi les astringens par la décoction dans l'eau, et l'eau se charge de cette manière beaucoup plus fortement de leurs vertus, que par l'infusion; il me paroît cependant que l'on extrait plus complètement la matière astringente par l'infusion, et qu'il se fait toujours une décomposition dans la décoction; mais il ne m'est pas possible de déterminer avec certitude quel effet cela peut produire sur la substance comme médicament.

Après avoir ainsi parlé des astringens en général, je vais donner quelques remarques sur les astringens particuliers dont l'on fait ou dont l'on peut faire usage, et je suivrai l'ordre que j'ai adopté dans le Catalogue général des médicamens, qui se trouve au commencement de cet ouvrage.

DES ASTRINGENS EN PARTICULIER.

BOLUS RUBRA, le BOL ROUGE ou d'ARMÉNIE.

L'on a conservé dans les listes de nos Pharmacopées le Bol d'Arménie long-temps après que l'on a cessé d'apporter cette substance de l'Orient; mais il est aujourd'hui entièrement rejeté des catalogues Anglois.

L'on trouve encore dans les Pharmacopées étrangères plusieurs terres semblables, sous les noms de *terrae sigillatae*, ou de terres sigillées; mais elles sont aujourd'hui entièrement abandonnées en Angleterre, et on ne conserve des terres bolaires que le *Bolus gallica*, ou le Bol de France.

Je pense que l'on bannira aussi cette substance de nos Pharmacopées; car je ne puis y reconnoître aucune espèce de qualité médicinale. Ces terres desséchées et pulvérisées étant appliquées sur la langue, y impriment un sentiment d'astriction; mais ce sentiment disparoît entièrement lorsque la terre est plus complètement répandue dans la bouche; et comme ces terres ne sont solubles dans aucun des fluides animaux, je ne puis croire qu'elles exercent aucune puissance astringente dans le canal alimentaire même.

Je ne leur ai jamais reconnu aucune utilité, et il me faudroit une autre autorité que celle du docteur HILL, pour me faire croire que ces terres ont été quelquefois utiles dans les diarrhées et les dyssenteries (*Voyez HILL, Materia medica*, p. 180). L'on ne découvre dans ces terres aucune partie alcaline qui puisse se dissoudre dans les acides végétaux, elles ne peuvent par conséquent être utiles pour absorber l'acide de l'estomac; et l'on y

B 2

découvre encore beaucoup moins un acide qui puisse servir de fondement au caractère que leur a donné BOERHAAVE, *de laudatissimae boli* ec. (Voyez *Aph.* 88, vers la fin du paragraphe). Je ne vois pas non plus sur quoi est fondée l'opinion de son commentateur, VAN-SWIETEN, qui avance, page 128, que ces terres sont utiles dans les dyssenteries accompagnées de beaucoup de putridité, en ce qu'elles corrigent les matières putrides.

CRETA, la CRAIE.

Plusieurs médecins voudroient introduire ici cette terre et quelques autres terres absorbantes, qu'ils regardent comme astringentes, quand elles sont combinées avec les acides: mais il me paroît, autant que je puis en juger par les qualités sensibles de ces composés, que leur qualité astringente est très-foible; et je n'ai pas observé que les absorbans pris même en très-grande quantité, produisissent la constipation. Si réellement on les a vu agir de cette manière, ou guérir la diarrhée, on doit plutôt l'attribuer à ce qu'ils ont corrigé l'acidité, qu'à leur vertu astringente. Voyez ce que j'ai dit plus haut des astringens en général.

ALUMEN, l'ALUN.

Ce seroit sortir de mon sujet, que d'exposer ici les moyens dont on se sert pour tirer cette substance de différens minéraux; plusieurs écrivains ont rempli cette tâche beaucoup mieux que je ne pourrois le faire; je ne pense pas qu'il soit nécessaire de dire, après MARGRAAF, quelle est la partie particulière de l'argille qui, étant combinée avec l'acide vitriolique, constitue l'Alun: il me

suffit de remarquer que cette substance est très-connue; et que telle qu'on l'emploie dans différens arts, et qu'elle se trouve communément dans nos boutiques, elle est suffisamment pure et propre à remplir les indications médicinales.

Nous ne considérerons ici que son usage en médecine, et nous la regarderons particulièrement comme un des astringens les plus puissans: l'on s'en sert tant intérieurement, et je suis surpris qu'on ne l'ait pas employé à l'intérieur conjointement avec les autres astringens dans la diarrhée. Quelques auteurs de Matière médicale parlent, il est vrai, de l'Alun comme d'un remède propre à guérir cette maladie; mais je ne l'ai vu prescrit dans ce cas par aucun de ceux qui ont écrit sur la Pratique de médecine. Dirigé, de même que les autres praticiens, par l'imitation et la coutume, j'ai rarement employé ce remède; néanmoins je l'ai donné assez souvent pour juger qu'on peut s'en servir avec avantage dans les diarrhées.

On l'a recommandé intérieurement, sur-tout dans l'hémorrhagie des poumons ou de l'utérus. Je ne l'ai pas trouvé utile dans l'hémoptysie, et je crois qu'on doit l'attribuer à ce que l'hémoptysie est toujours une hémorrhagie active, dans laquelle les astringens paroissent être constamment nuisibles; mais l'Alun peut être utile dans la ménorrhagie et les autres hémorrhagies utérines qui dépendent souvent du relâchement des vaisseaux de l'utérus, et il m'a souvent réussi dans ces cas. On doit le donner d'abord à petite dose, parce qu'il est sujet à irriter l'estomac, et je l'ai vu plusieurs fois être rejeté par le vomissement; ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que j'ai remarqué que donné à grandes doses, il agissoit comme purgatif; néanmoins, dans les cas urgens, il

faut en réitérer souvent les doses, et les augmenter; car ce n'est que dans les cas où l'on en a prescrit de grandes quantités, qu'il a produit des effets considérables. Je commence par cinq grains; mais j'ai été par degrés jusqu'à un scrupule, que j'ai réitéré plusieurs fois dans le jour.

L'on a fréquemment donné l'Alun dans les fleurs blanches, sur-tout d'après la recommandation du docteur THOMPSON, *Medical essays*, IV. 38; mais j'ai très-souvent remarqué qu'il n'y produisoit aucun effet.

MEAD l'a fortement recommandé pour guérir le diabète; néanmoins j'ai souvent employé dans mon hôpital le *serum aluminosum* contre cette maladie, sans succès.

On dit que l'on a uni l'Alun avec la Muscade parmi les autres remèdes que l'on a employés contre les fièvres intermittentes; l'analogie de cette composition avec les autres toniques donne lieu de croire qu'elle peut avoir quelque vertu: j'ai tenté de donner ce remède à grande dose une heure ou un peu plus avant l'accès, et dans quelques cas l'accès n'est pas revenu: mais comme l'estomac ne pouvoit supporter l'Alun et la Muscade, je n'ai pu les réitérer, et je m'en suis tenu aux remèdes moins désagréables et plus efficaces que j'avois sous la main.

Depuis que HELVETIUS a écrit son livre sur les pertes de sang, et a proposé l'Alun comme spécifique pour les guérir, on a long-temps employé vulgairement ce remède sous la forme proposée par HELVETIUS, c'est-à-dire, fondu avec une certaine quantité de sang-dragon, que l'on regardoit comme astringent; mais l'on a rejeté avec raison cette dernière substance, en ce qu'elle n'est nullement soluble dans nos fluides, et qu'elle est en

conséquence absolument sans action. Elle pourroit néanmoins convenir si, comme le suppose LEWIS, elle se dissolvoit plus lentement dans l'estomac, et donnoit ainsi lieu à l'Alun d'agir d'une manière plus graduée; mais je suis persuadé que le sang-dragon arrête plutôt totalement l'action de l'Alun; et si l'on se propose d'introduire le dernier plus lentement, on peut y parvenir, en le prescrivant à des doses plus modérées que celles que j'ai indiquées plus haut. Le collège d'Edimbourg a cru devoir conserver le titre de *pulvis stypticus*, auquel les médecins sont accoutumés depuis long-temps; mais ils y ont ajouté un astringent plus actif que le sang-dragon, qui est la gomme de Kino, laquelle ne forme pas, pour la couleur ou pour la dose, un médicament composé différent de celui que l'on trouvoit autrefois chez les apothicaires sous le même nom.

L'Alun s'emploie plus fréquemment à l'extérieur qu'à l'intérieur, sur-tout dans les gargarismes, dans le relâchement de la luette et les autres gonflemens de la membrane muqueuse de l'arrière-bouche, lorsqu'il n'y a pas d'inflammation vive; je l'ai cependant vu employer avec avantage dans tous les degrés d'esquinancie tonsillaire. Chez les personnes sujettes à être affectées de ce gonflement par la plus légère impression du froid, j'ai observé que l'on prévenoit la maladie, ou qu'on la dissipoit promptement, en leur faisant faire usage d'une décoction d'écorce de chêne, sur une livre de laquelle on mettoit un demigros d'Alun et deux onces d'eau-de-vie. Le même gargarisme, sans spiritueux, est utile dans le cas où les gencives sont gonflées et spongieuses, et les dents vacillantes, par le scorbut ou d'autres causes.

L'Alun est aussi utile pour guérir l'ophthalmie des membranes de l'oeil, et il me paroît plus actif dans ce cas que le vitriol blanc ou le sucre de saturne : on l'emploie communément sous la forme de *coagulum aluminosum*; mais j'ai remarqué que sa dissolution dans l'eau étoit encore plus efficace, en mettant depuis deux jusqu'à cinq grains d'Alun sur une once d'eau.

L'on a beaucoup employé l'Alun brûlé comme escharotique pour consumer les chairs fongueuses des ulcères; mais il s'en faut de beaucoup qu'il soit aussi actif que les préparations de mercure ou de cuivre.

FERRUM sive CHALYBS, le FER ou l'ACIER. Le terme de *Mars*, introduit par les Chymistes, s'emploie aussi fort fréquemment.

Les deux titres se trouvent dans le Catalogue du collège des médecins de Londres; et il paroît qu'ils ont préféré l'Acier pour préparer la rouille; mais je ne vois pas quelle raison a pu les y déterminer: je crois que l'on peut indifféremment employer l'un ou l'autre, et que si l'on doit faire un choix, le Fer mol et malléable, ou ce que l'on appelle le Fer forgé, est préférable.

Le Fer, de même que les autres métaux, n'exerce aucune action sur nos corps, dans son état entier et solide, à moins qu'il ne soit corrodé ou dissout par des matières salines; il ne peut donc devenir actif que quand il est combiné avec les acides. Il est assez ordinaire de donner, comme médicament, le métal entier réduit par la lime en poudre très-fine, et on en a éprouvé de très-bons effets. Je ne crois pas néanmoins que cela fasse une exception à la règle générale que j'ai admise;

car je suis persuadé qu'il se trouve constamment dans l'estomac de l'homme une quantité d'acide capable de dissoudre le Fer, et la preuve en est que jamais on ne donne le Fer dans son état métallique ou légèrement corrodé, sans qu'il noircisse les selles; ce qui nous fait toujours présumer que le Fer a été dissous par les acides.

Les médecins et les chymistes, convaincus de la nécessité de cette combinaison du Fer avec les acides, l'ont variée de cent manières; et je ne connois pas de préparation médicale du Fer où il ne soit combiné avec les acides, ou réduit à un état propre à le rendre facilement soluble par l'acide de l'estomac; et LEWIS observe, avec beaucoup de raison, que le bleu de Prusse est, de toutes les préparations médicinales, celle qui promet le moins, quoiqu'elle contienne réellement du Fer, parce qu'elle n'est soluble dans aucun acide.

Je crois inutile de faire ici l'énumération de toutes les préparations que l'on trouvoit autrefois, ou qui se trouvent encore aujourd'hui dans nos pharmacopées, parce que toutes jouissent des mêmes vertus médicales, et qu'elles ne procurent d'autre avantage que de pouvoir donner le même remède sous différentes formes. Le collègue des médecins d'Edimbourg a tenté de perfectionner la teinture spiritueuse, parce que les teintures de ce genre, de la manière dont on les préparoit autrefois, étoient sujettes, lorsqu'on les gardoit, à laisser précipiter une partie du Fer qu'elles tenoient en dissolution, et à s'affoiblir constamment en proportion du temps qu'on les conservoit. Le collègue, d'après les instructions du docteur BLACK, a obvié à cet inconvénient, en prescrivant de faire la teinture avec les *squamae ferri*, qui, étant une

portion de Fer privé de son phlogistique, doivent former une union plus intime avec l'acide.

Le fer combiné avec les acides devient une substance astringente, et ses vertus médicales dépendent entièrement de ses puissances astringente et tonique; car en augmentant le ton des vaisseaux, il augmente leur vigueur et leur activité.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de parler de la doctrine de MENGhini sur la présence constante du Fer dans le sang des animaux, ou sur la manière dont il y est introduit. Il me suffit de dire que les expériences qu'il a faites sur les hommes et sur les brutes, prouvent évidemment que le Fer introduit dans l'estomac, et en action dans ce viscère, a la puissance d'augmenter l'appétit et la vigueur de la circulation.

Les médecins ont supposé autrefois que le Fer avoit une double vertu, qu'il augmentoit quelquefois, et arrêtoit d'autres fois les évacuations, et ils se sont imaginés que ces vertus étoient particulières à différentes préparations; mais ils se sont trompés en cela; car, comme je l'ai avancé plus haut, toute préparation de Fer soluble, dans les acides, jouit de la même puissance astringente et tonique; et les safrans de mars, que l'on a distingués en apéritif ou en astringent, ne possèdent communément aucune de ces deux qualités.

Il est cependant vrai que la même préparation peut, comme l'a judicieusement observé LEWIS, devenir tantôt apéritive, et d'autres fois astringente, suivant la disposition où se trouve celui qui en fait usage. Si, par exemple, la rétention des règles dépend de la foiblesse des vaisseaux de l'utérus, les ferrugineux peuvent, en fortifiant les vaisseaux, guérir la maladie, et paroître agir en conséquence comme apéritifs: dans le cas de

ménorrhagie au contraire, lorsque la maladie dépend du relâchement des derniers vaisseaux de l'utérus, le Fer peut, en rétablissant le ton de ces vaisseaux, agir comme astringent.

L'on peut, d'après ces réflexions, déterminer les cas où les préparations de Fer ne sont d'aucune utilité, et ceux où elles conviennent: elles sont nuisibles dans toutes les hémorrhagies actives; et si elles ne nuisent point dans les hémorrhagies produites par une cause externe, je crois qu'elles sont au moins inutiles. Il y a apparence que ces préparations sont les remèdes les plus efficaces que l'on puisse employer dans les cas de flaccidité générale, que l'on désigne fréquemment sous le titre de cachexie, et dans tous les cas d'évacuations sanguines ou séreuses produites par relâchement.

Je suis persuadé que souvent l'on n'a pas obtenu des préparations de Fer les bons effets qu'on avoit lieu d'en attendre, parce qu'on les a données à trop petites doses. Les préparations salines prescrites à grandes doses sont sujettes à irriter l'estomac; il convient, pour cette raison, et pour quelques autres considérations particulières, de commencer par de petites doses, et de les augmenter par degrés; mais j'ai souvent remarqué que l'on ne retiroit de grands avantages de ces préparations, que quand on les donnoit en grande quantité, soit pour le volume des doses, soit en les continuant long-temps. J'ai remarqué que la simple rouille étoit aussi efficace que toute autre préparation; et il m'a toujours paru qu'il n'y en avoit aucune que l'estomac soutînt mieux. J'ai coutume de commencer par cinq grains, et d'en augmenter par degrés la dose, tant que l'estomac la supporte facilement. J'ai appris que l'on en avoit donné jusqu'à six gros en un jour; mais j'ai rare-

ment trouvé des estomacs qui pussent supporter le tiers de cette quantité sans éprouver beaucoup de mal-aise. Je crois que l'estomac supporte communément mieux le Fer uni à quelque aromatique.

CUPRUM, le CUIVRE, appelé *Vénus* par les Chymistes.

Je n'hésite pas à mettre ce métal au nombre des astringens; il est vrai que la puissance très-stimulante dont il jouit empêche souvent qu'on ne reconnoisse sa vertu astringente; néanmoins l'on peut en obtenir des effets toniques, en employant ses préparations les plus douces, ou même en le préparant de manière à le dépouiller entièrement de sa qualité stimulante.

VAN-SWIETEN dit avoir vu une préparation de Cuivre que l'on avoit entièrement privé de sa qualité stimulante; cette préparation introduite dans l'estomac n'excitoit pas de nausée, mais un certain sentiment de formication dans tout le corps, qui s'étendoit jusqu'aux extrémités des doigts; il ajoute que ce médicament a été utile dans l'épilepsie; ce qui est, à ce que je pense, la même chose que s'il avoit dit que cette préparation jouissoit d'une vertu tonique: je n'ai pas encore pu trouver le moyen d'en préparer une semblable; j'emploie en conséquence le vitriol bleu à petite dose, ou une combinaison de Cuivre avec le sel ammoniac, que je regarde comme une préparation plus douce que la combinaison de cuivre avec un acide. Je donne le vitriol bleu à la dose d'un quart de grain, ou d'un demi-grain, suivant l'âge du malade; je réitère cette dose deux fois le jour, et je l'augmente tant que l'estomac peut la supporter sans vomissement; je la porte néanmoins à un degré

capable d'exciter quelque mal-aise, et même la nausée: ce médicament continué quelque temps a été un tonique utile dans quelques cas d'épilepsie et d'affection hystérique; il a été quelquefois diurétique, et d'autres fois anthelminitique. Les *Acta naturae curios.* m'ont fait connoître la combinaison du cuivre avec le sel ammoniac, et je suis le premier qui en ait introduit l'usage en Ecosse: elle se trouve aujourd'hui dans notre Dispensaire sous le titre de *Cuprum ammoniacum*: elle a plusieurs fois guéri l'épilepsie; ce qui y fait reconnoître une puissance astringente et tonique. On l'emploie de la même manière que le vitriol bleu, en commençant par un demi-grain, et en augmentant la dose jusqu'au degré où l'estomac peut la supporter. J'ai remarqué communément qu'il étoit plus aisé d'administrer cette préparation que le vitriol bleu, et j'en ai souvent porté la dose jusqu'à cinq grains, et même plus: elle a guéri quelques épilepsies; mais il y en a beaucoup où elle n'a produit aucun effet. Lorsque je n'en retire aucun avantage dans le cours d'un mois; j'en cesse l'usage, parce que je soupçonne que le Cuivre introduit en grande quantité dans le corps peut, de même que le Plomb, être nuisible; c'est pourquoi, dans les cas d'épilepsie périodique, après avoir constamment donné le Cuivre ammoniacal pendant un intervalle, je ne le donne ensuite, si la maladie continue, que quelques jours avant l'accès, et il m'a réussi de cette manière.

Avant de faire usage des préparations de Cuivre, il faut consulter les différens écrits que l'on a donnés sur l'usage domestique des vaisseaux de Cuivre. L'on en a publié un grand nombre sur ce sujet qui sont fort connus: les faits que l'on y trouve mettent hors de doute que le Cuivre in-

troduit dans le corps en certaine quantité peut être très-nuisible, quoique ses effets pernicieux ne se manifestent pas tout-à-coup: mais lorsqu'ils se manifestent, ils sont souvent mortels. Je ne puis déterminer avec exactitude à quelle quantité le Cuivre peut devenir un poison; je sais que l'on en a pris beaucoup aux doses que j'ai indiquées, sans que ses effets pernicieux se soient manifestés; néanmoins je suis tellement convaincu de sa disposition délétère, que j'ai cru devoir ajouter ici cette remarque; d'ailleurs, la puissance escharotique qu'il exerce à l'extérieur confirme suffisamment mes soupçons.

L'on a connu dans la plus haute antiquité la puissance escharotique des préparations de Cuivre; l'on en a fait usage pour déterger les ulcères fongueux, et procurer un écoulement de pus louable; mais depuis l'introduction du mercure dans le seizième siècle, l'on a plus communément employé les préparations de ce dernier. L'action du Cuivre et du mercure paroît être absolument la même, et je ne puis déterminer si l'on doit préférer l'un à l'autre: j'ai néanmoins vu le Cuivre réussir dans quelques cas où le Mercure, que l'on avoit tenté d'abord, avoit paru moins efficace; je ne sais si cela dépend d'une puissance particulière qui domine davantage dans une substance que dans l'autre, ou du différent degré d'acrimonie des différentes préparations dont l'on fait usage. Je crois qu'il appartient aux chirurgiens de faire une attention plus particulière à cet objet.

Lorsque l'on applique les préparations de Cuivre sur une surface entière, on y découvre évidemment une puissance astringente; s'est pourquoi on en a injecté dans l'urètre dans les gonorrhées virulentes et muqueuses; il ne m'appartient pas de

déterminer ici l'utilité de ce moyen, parce que cette question regarde les astringens en général, et non le Cuivre en particulier.

L'on a particulièrement reconnu la puissance astringente des préparations de Cuivre dans les maladies des yeux; et j'ai remarqué qu'une foible dissolution de verd-de-gris étoit utile pour en modérer l'inflammation: mais ce remède irrite si facilement cet organe sensible, que son usage exige beaucoup d'attention; et il me paroît que l'*aqua sapphirina* est une préparation moins active: il seroit néanmoins absurde de la préparer de manière que son degré de force fût fort incertain, et le collège d'Edimbourg a convenablement donné un moyen de la faire de façon que sa force est toujours la même. L'on croit communément que l'*aqua sapphirina* est propre à enlever les taches ou les taches opaques de la cornée, et l'on a supposé que cette propriété indiquoit une puissance escharotique; mais l'on ne peut douter que cela est rare, et cette eau paroît n'agir que par sa puissance astringente, qui diminue l'impétuosité avec laquelle les fluides se portent dans les vaisseaux qui se terminent par cette tache opaque.

L'on a encore commis une erreur d'un autre genre relativement à la manière d'agir des préparations de Cuivre sur les yeux. L'on a coutume de mettre un peu de verd-de-gris dans les onguens que l'on applique sur les bords des paupières dans les cas d'ophthalmie, et l'on pourroit croire qu'on l'emploie alors comme astringent; mais comme l'on fait particulièrement usage de ce moyen dans l'ophthalmie du tarse, où il y a presque toujours excoriation du tarse, il est probable que le verd-de-gris agit dans ce cas comme escharotique.

PLUMBUM, le PLOMB, *Saturne*.

La puissance astringente des préparations salines de ce métal est aujourd'hui suffisamment reconnue; mais l'on sait aussi que toutes ces préparations, et les vapeurs qui s'exhalent du métal même, ou sa chaux introduite dans le corps, exercent une puissance sédative extrêmement nuisible à l'homme. Il est en conséquence difficile de déterminer jusqu'à quel point on peut faire usage des vertus tonique et astringente de ce métal, et se mettre en même temps à l'abri de ses qualités pernicieuses, sur-tout ces dernières qualités n'agissant pas toujours sur le champ, mais très-souvent uniquement après être restées long-temps cachées dans le corps, de manière que l'on ne pouvoit y faire aucune attention.

Le docteur HUNTERMARK, autrefois professeur à Leipsick, a donné, dans l'appendix du septième volume des *Acta naturae curiosorum*, une Dissertation de *sacchari Saturni usu interno salubri*. Je ne doute pas que ce savant professeur n'ait observé, dans quelques cas, que le sucre de Saturne modéroit l'activité du système dans les fièvres; car il paroît que d'autres médecins avoient déjà employé avant lui d'autres préparations de Plomb dans les fièvres; mais l'on trouvera aujourd'hui difficilement quelqu'un qui pense que le docteur HUNTERMARK, ou les autres médecins, aient été suffisamment en garde contre les effets du Plomb, ou qu'ils y aient fait l'attention qu'ils méritent, de manière à pouvoir nous garantir, dans tous les cas, de ces effets funestes.

Ces effets sont aujourd'hui tellement reconnue, que je ne crois pas qu'il existe un médecin qui

qui songe à employer aucune préparation de Plomb à l'intérieur; mais son usage externe a acquis une grande vogue, en proportion de l'abandon que l'on en a fait comme remède interne. Nous sommes néanmoins fort embarrassés de déterminer positivement sa manière d'agir, ou d'expliquer, dans beaucoup de cas où les effets du Plomb sont évidens, comment il peut produire ces effets: l'Écrit de M. GOULARD, de Montpellier, a donné lieu à ces doutes. Il est difficile de nier des faits que l'on assure positivement; mais j'ai trouvé dans l'Écrit de M. GOULARD un si grand nombre de faits que je n'ai pu confirmer par ma propre expérience; l'on y voit tant de partialité pour le médicament qu'il recommande, et la théorie sur laquelle il se fonde est si ridicule, que je fais très-peu de cas de ce qu'il avance. Je pense absolument qu'il est dangereux de le consulter, sans avoir lu la critique très-judicieuse et très-savante que M. AIKEN de Warrington a publiée à ce sujet, et je crois devoir renvoyer à son ouvrage ceux de mes lecteurs qui désireront connoître plus parfaitement les vertus du Plomb appliqué extérieurement sous forme de lotion, de cataplasme ou d'onguent. J'observerai seulement que M. AIKEN paroît disposé à croire que les préparations salines de Plomb appliquées à l'extérieur, ne pénètrent jamais dans la masse du sang en suffisante quantité pour affecter le système général de la même manière qu'elles l'affectent quand elles sont introduites par la bouche, ou que le Plomb est introduit sous forme de vapeurs. Le docteur PERCIVAL rapporte cependant un fait qui donne lieu de croire que l'opinion du docteur AIKEN est mal fondée: il est, à ce que je crois, très-probable que le Plomb appliqué sur une surface entière ne peut être introduit en suf-

Tome II.

C

fisante quantité pour devenir nuisible au système ; mais je pense que quand il est appliqué sur une surface ulcérée, il peut être absorbé avec les autres substances en assez grande quantité pour affecter le système général.

ZINCUM, le ZINC.

Les préparations salines de ce métal sont astringentes, comme on le voit évidemment par l'action du vitriol blanc, dont l'on fait si fréquemment usage dans les collyres : on l'a employé dans différentes proportions ; il est certainement très-irritant à grande dose : on peut néanmoins en faire usage sans aucun danger à une dose plus forte que celle de deux grains pour une once d'eau, qui est la quantité prescrite pour l'*aqua vitriolica* de la dernière édition de la Pharmacopée d'Edimbourg, dont le Collège de Londres semble avoir adopté l'opinion.

Les fleurs de Zinc, qui sont une substance qui peut être corrodée par l'acide de l'estomac, et y acquérir de l'activité, ont, sur l'autorité du célèbre GAUBIUS, été fréquemment employées depuis peu comme antispasmodiques, ou plutôt, suivant ma manière de voir, comme un remède astringent et tonique. On en fait aujourd'hui fréquemment usage à Edimbourg dans l'épilepsie, l'affection hystérique, et quelques autres maladies spasmodiques, telles que la danse de saint Guy et autres. Ces fleurs n'ont jamais réussi à GAUBIUS même, dans l'épilepsie, et je n'ai connu à Edimbourg aucun cas où elles aient eu du succès dans cette maladie, quoiqu'on les ait données à une dose plus considérable que ne paroît l'avoir fait GAUBIUS. Je n'en ai jamais retiré aucun avantage remarquable dans ma pratique, et je ne connois aucun de

mes confrères qui en ait fait un rapport plus favorable; c'est pourquoi on en abandonne l'usage de jour en jour.

Dans les endroits éloignés d'Edimbourg, où l'on ne pouvoit avoir de fleurs de Zinc, j'ai fréquemment prescrit le vitriol blanc, et il a produit d'aussi bons effets dans quelques cas, que dans ceux où j'avois employé les fleurs de Zinc. Je ne puis quitter ce sujet sans observer qu'il paroît évident, par les expériences de M. HELLOT, que le Zinc introduit dans le corps en certaine quantité peut être un poison violent: je laisse aux praticiens à déterminer, d'après cela, avec quelle précaution on doit user du Zinc comme médicament à grande dose, ou continuer long-temps son usage.

DES VÉGÉTAUX ASTRINGENS.

Ces végétaux forment une classe très-nombreuse, et la qualité astringente se rencontre très-généralement dans les plantes indigènes de la Grande-Bretagne. L'on en employoit autrefois un grand nombre en médecine, et on les avoit admises en raison de cette qualité dans les Catalogues de nos dispensaires; mais la qualité astringente varie beaucoup suivant les différentes plantes; celles qui possèdent cette qualité à un léger degré ont été depuis peu négligées dans la pratique, et on les a rejetées, pour cette raison, de nos Catalogues. J'aurois peut-être pu ne pas en parler ici pour la même raison: néanmoins, comme on n'est pas toujours fondé à les rejeter dans la pratique, et qu'il en est fait mention par les derniers auteurs de Matière médicale, même les plus célèbres, j'ai cru devoir parler de quelques-uns de ces végétaux, pour empêcher au moins que les étudiants qui pour-

roient consulter les autres écrivains ne tombent dans l'erreur.

J'ai rangé, autant qu'il m'a été possible, les végétaux astringens, de même que les autres classes de médicamens, suivant leurs affinités botaniques, c'est-à-dire, suivant qu'ils appartiennent aux ordres naturels établis par LINNÉ ou le professeur MURRAY. Lorsqu'il ne m'a pas été possible de suivre convenablement cette marche, je me suis attaché à leurs qualités sensibles, ou à d'autres analogies, comme on peut le voir par le Catalogue que j'ai mis à la tête de cet ouvrage, qui donne une idée claire de l'ordre que je me suis proposé de suivre. Je commencerai par l'ordre naturel des SENTICOSAE; et en suivant l'ordre alphabétique des noms tels qu'on les trouve dans les listes pharmaceutiques, je parlerai d'abord de

AGRIMONIA, l'AIGREMOINE.

Les Collèges de Londres et d'Edimbourg ont rejeté cette plante du Catalogue de leurs nouvelles Pharmacopées; mais on l'a conservée dans tous les autres Catalogues que j'ai vus. On la trouve aussi dans tous les auteurs de Matière médicale, et je crois qu'ils lui ont toujours accordé, et qu'ils lui accordent encore plus d'attention qu'elle n'en mérite. Elle jouit de quelques qualités astringentes; mais elle les possède à un degré si foible, qu'elle ne doit pas tenir la place de plusieurs autres remèdes que l'on sait être plus puissans pour remplir toutes les indications pour lesquelles on a recommandé ou l'on pourroit recommander l'aigremoine. Si nous ne savions pas combien les auteurs de Matière médicale sont disposés à se copier, nous serions étonnés de voir HALLER et

MURRAY répéter, après un auteur qui jouit d'aus-
si peu de crédit que CHOMEL, que l'Aigremoine
a guéri le squirrhe de la rate; et SPIELMANN ne
me paroît pas moins ridicule, lorsqu'il rapporte que
FORESTUS a brisé, par le moyen de l'Aigremoine,
une pierre renfermée dans la vessie, et que les
morceaux en ont été entraînés avec l'urine.

J'aurai de fréquentes occasions de faire de
pareilles critiques; mais je doute beaucoup que
mes lecteurs aient la patience de les admettre.

ALCHEMILLA, le PIED-DE-LION.

J'ai mis ici cette plante pour les raisons que
j'ai données plus haut, quoiqu'elle mérite encore
moins que la dernière de trouver place dans la
matière médicale; et je ne pense pas que l'autori-
té de BALDINGER puisse en rappeler l'usage.

ARGENTINA, l'ARGENTINE.

Les feuilles de cette plante lui méritent une
place dans la liste des astringens; mais leurs qua-
lités sont si foibles, que l'on a eu raison de les
négliger dans la pratique. Je les ai essayées, d'a-
près l'autorité de TOURNEFORT, dans les fleurs
blanches sans aucun succès; il est vrai que je ne
les ai pas mises, comme il le recommande, dans
le bouillon d'écrévisses; mais j'ai tenté aussi quel-
quefois cette manière sans en obtenir plus de suc-
cès. Les racines d'Argentine diffèrent beaucoup
de toutes celles du même ordre; elles sont plus
succulentes, très-douces, et légèrement astringen-
tes; elles n'ont cependant pas l'odeur forte du
Panais, auquel on les a fréquemment comparées:
l'on peut présumer de leur goût saccharin qu'elles

sont nutritives ; on les a souvent mangées bouillies , et dans quelques cas de disette elles ont suppléé aux autres alimens *Voyez LIGHTFOOT's Flora scotica*).

CARYOPHILLATA , la BENOITE.

La racine de cette plante est fort astringente, et elle a un goût un peu aromatique, lorsqu'elle est nouvellement tirée de terre au printemps et d'un sol sec ; ses qualités sensibles ne sont cependant pas assez grandes pour nous déterminer à croire qu'elle puisse avoir beaucoup d'action sur le corps humain ; mais je prie mes lecteurs d'observer ici jusqu'à quel point on peut se tromper à cet égard. Un médecin Danois, appuyé du témoignage des plus célèbres médecins de ce pays, a recommandé les racines de la Benoite comme un remède puissant contre les fièvres intermittentes : non-seulement il fait l'énumération de plusieurs cas où cette plante seule a opéré la guérison, mais il en rapporte plusieurs où elle a réussi lorsque le quinquina avoit été administré sans succès ; et ces expériences ont été confirmées par celles de plusieurs médecins Allemands et Suédois, sur-tout par WEBER, professeur à Kiel.

Toutes ces observations sont très-fortes, et il n'y a presque personne qui, au premier abord, oseroit les révoquer en doute ; mais il faut, dans des cas semblables, un peu de septicisme. BUCHAVE et WEBER même conviennent que cette racine n'a produit aucun effet dans plusieurs cas où le quinquina a opéré la guérison. Les expériences faites en Suède ne sont pas aussi favorables à la Benoite que celles qui ont été faites en Danemarck et en Allemagne : les premières ont réussi dans

tres-peu de cas, et manqué dans un très-grand nombre. En faisant attention combien l'expérience est sujétte à induire en erreur, et sur-tout à la fausseté des expériences que rapportent les inventeurs des nouveaux remèdes, nous sommes obligés de rester dans le doute à l'égard de celles qui ont été faites par les partisans de la Benoite, jusqu'à ce que des personnes libres des préjugés adoptés en aient tenté de nouvelles, ou jusqu'à ce que nous ayons eu des occasions suffisantes de réitérer nous-mêmes ces expériences; ce que je n'ai pas encore été à même de faire, en raison du petit nombre de fièvres intermittentes que l'on observe à Edimbourg.

FRAGARIA, FRAISIER.

J'ai déjà parlé du fruit de cette plante, et j'aurai encore occasion d'en parler ailleurs. Les feuilles et la racine jouissent des mêmes vertus que les autres plantes de cet ordre; mais je crois ces vertus trop foibles pour en faire mention ici.

QUINQUEFOLIUM, la QUINTEFEUILLE.

L'on croit que cette plante a été connue d'Hippocrate, et qu'il en a fait usage pour la guérison des fièvres intermittentes; plusieurs médecins l'ont depuis fréquemment imité en cela. L'on peut facilement croire que la Quintefeuille jouit de cette vertu de même que les autres astringens; mais ses qualités sensibles ne peuvent nous déterminer à la préférer, ou même à la regarder comme égale en vertu aux autres plantes du même ordre.

ROSA, la ROSE.

Il y a beaucoup d'espèces différentes de Roses, et ceux qui ont écrit sur la matière médicale parlent de plusieurs espèces en particulier; mais je vois peu de raison d'en agir ainsi; et il me paroît que la partialité des écrivains pour une fleur odorante les a déterminés à apporter plus d'attention à ce genre que n'en mérite ses vertus médicales. On reconnoît dans toutes les espèces une qualité astringente qui, suivant les principes que LINNÉ a donnés sur les couleurs, est plus considérable dans la Rose rouge que dans les autres, et cette qualité est même plus marquée dans cette Rose, lorsqu'elle est dans son état le plus acerbe, avant d'être entièrement épanouie: cependant, lors même qu'elle est à son plus haut degré de perfection, sa vertu astringente n'est pas assez considérable pour que cette fleur puisse être fort efficace dans la pratique. L'infusion et la teinture de Rose sont des préparations agréables; mais leurs effets dépendent plutôt de l'acide vitriclique que l'on y ajoute, que de la vertu des Roses.

Le syrop de Roses sèches est peut-être plus puissant que la teinture. L'on a coutume de préparer ce syrop avec le miel plutôt qu'avec le sucre; mais je ne vois pas l'avantage qui peut résulter du miel. La dernière édition de la Pharmacopée de Suède ordonne de faire le miel-rosat sans ébullition; ce qui diminue la puissance astringente du médicament; et la Pharmacopée de Danemarck paroît entièrement négliger cette puissance, en ordonnant de préparer ce miel avec l'eau de rose distillée. Le vinaigre ne peut guère se charger de la qualité astringente des Roses, et je pen-

se que le vinaigre rosat n'est guère plus actif que le vinaigre simple.

L'on croit que la vertu de la Rose se trouve spécialement dans la conserve que l'on fait avec cette fleur; et il est assez probable qu'elle doit produire les plus grands effets, lorsqu'on la donne à grande dose en substance. L'on a rapporté de grands témoignages de ses effets dans la phthisie: il n'est pas absolument dénué de probabilité que les astringens donnés à l'intérieur peuvent contribuer à la guérison de certains ulcères; mais je suis obligé d'avouer que l'on a très-rarement vu la conserve de Roses produire des effets considérables dans la phthisie pulmonaire; et dans les cas où l'on a cru qu'elle avoit été utile, on y a toujours joint l'usage du lait et des farineux, avec un doux exercice en plein air, de manière qu'on ne pouvoit déterminer jusqu'à quel point les Roses avoient contribué à la guérison; et je crois que c'étoit le cas de CRUGER, qui a vécu uniquement d'eau d'orge et de pain de froment. Je pense absolument, avec le professeur MURRAY, qu'en mettant moins de sucre, on augmenteroit la vertu médicale de la Rose; qu'au lieu de trois parties de sucre sur une de Roses, comme le recommande notre Dispensaire, il vaudroit mieux ne mettre que partie égale, comme dans celui de Suède, ou une et demie, comme dans celui de Russie, ou tout au plus deux parties de sucre, comme le recommande la Pharmacopée de Danemarck.

S'il y a quelques espèces de Roses qui jouissent d'une qualité purgative, elle est très-foible; et le syrop préparé d'après cette idée ne mérite pas de conserver la place qu'il a tenue si longtemps dans nos boutiques. Les vertus cordiales

et analeptiques de la Rose, qui ont été si vantées, tiennent absolument aux mêmes causes que celles des autres odeurs agréables, et j'aurai occasion d'en parler ailleurs.

L'on parle communément du fruit de la Rose sauvage sous le titre général de Rose; mais comme cela ne s'accorderoit pas avec le plan que j'ai adopté, je remets à en parler ailleurs: il y a néanmoins une production du rosier, qui est un fungus ou une excroissance du genre de la noix de galle, connue sous le nom de BEDEGUAR, qui appartient à la classe des astringens, parce qu'elle jouit d'une puissance astringente, et qu'elle a été recommandée comme telle; mais comme on ne l'a pas encore admise dans nos Pharmacopées, j'ignore absolument quelles sont ses vertus.

TORMENTINA, la TORMENTILLE.

Il paroît, par les qualités sensibles de cette racine, et par la couleur noire qu'elle produit avec le vitriol vert, qu'elle est un des astringens les plus actifs de cet ordre; on l'a en conséquence recommandée avec raison dans tous les cas où conviennent les astringens. J'ai eu plusieurs preuves de ses vertus dans ces cas; et j'ai sur-tout remarqué que donnée seule, ou réunie à la Gentiane, elle avoit guéri les fièvres intermittentes; mais il faut la faire prendre en substance et à grande dose.

STELLATAE.

APARINE, le GRATERON.

Cette plante se trouvoit autrefois dans le catalogue de nos Dispensaires ; mais on l'a retranchée de tous ceux que l'on a corrigés, et il paroît que l'on a très-bien fait. Je pense cependant que les auteurs de matière médicale m'excuseront au moins de relever quelques faits que l'on a avancés avec assurance : j'apprendrai en conséquence à mes lecteurs que GIROLAMO GASPARI, médecin à Feltri, a publié à Venise, en 1731, un petit volume sous le titre de *Nuove ed erudite osservazioni Mediche*, dans lequel il dit avoir employé le Grateron avec beaucoup de succès dans les tumeurs et les ulcères scrophuleux, et que d'autres médecins lui ont assuré en avoir retiré les mêmes avantages ; mais je ne connois aucun autre écrivain qui ait parlé de cette pratique, ou qui l'ait confirmée ; et dans les essais que j'ai faits de cette plante, elle n'a produit aucun avantage.

GALLIUM, le CAILLE-LAIT.

Les fleurs du Gallium luteum ont une odeur agréable et un goût très-légèrement acide et astringent ; mais je ne sais pas si l'espèce qui croît en Ecosse est la même que celle que l'on trouve ailleurs. L'acidité et la qualité astringente de notre plante sont très-foibles ; et le docteur YOUNG ni moi n'avons pu parvenir à cailler le lait avec cette espèce ; BERGIUS n'a pas non plus découvert aucune acidité dans celle qui croît en Suède, et il l'a employée trois fois inutilement pour cailler

le lait : il ajoute , contre ce qu'a avancé BORRICHUS, qu'elle ne lui a pas donné d'acide à la distillation ; mais je m'imaginais que ses expériences diffèrent de celles de BORRICHUS, en ce que ce dernier a distillé la plante sans addition, et que BERGIUS y a ajouté de l'eau. Dans la dernière manière de distiller, l'acide ne s'élève pas sur le champ, comme cela arrive à presque tout végétal, lorsqu'on adopte la première méthode ; et si BORRICHUS a observé que l'acide s'élevoit plus facilement du Caille-lait que de l'oscille, on doit l'attribuer à ce que la dernière est plus succulente ; car les plantes fournissent toujours d'abord à la distillation leurs parties aqueuses les plus pures.

Je doute beaucoup des vertus des fleurs de Caille-lait dans l'épilepsie, quoique plusieurs auteurs en aient parlé, et je les ai tenté plusieurs fois sans aucun succès.

RUBIA TINCTORUM, la GARANCE.

Les qualités sensibles de cette racine ne donnent pas une opinion favorable de ses vertus médicales, et l'on n'en a jamais fait beaucoup d'usage en médecine jusqu'à nos jours ; mais depuis cinquante ans elle est devenue fort remarquable par la propriété qu'elle a de colorer les os des animaux qui en mangent : cette propriété, ainsi que celle dont elle jouit de colorer le lait et l'urine des animaux, prouve qu'il entre une grande quantité de sa matière colorante dans la masse du sang, et qu'elle se distribue dans chaque partie du système ; et en admettant que cette matière jouisse de quelque activité, les circonstances dont je viens de parler pourroient nous donner lieu de croire

qu'étant introduite en aussi grande quantité, elle peut être un médicament très-puissant. Je ne vois pas néanmoins que ces vertus aient été jusqu'ici confirmées; et les désordres considérables que cette racine a produits chez les animaux auxquels on en a fait manger une grande quantité, doivent nous faire douter qu'elle puisse avoir en général une tendance salutaire. L'on pourroit croire, d'après le témoignage de plusieurs auteurs, qu'elle favorise la sécrétion des urines; mais je puis assurer, par ma propre expérience, que les essais que j'ai faits dans cette vue et dans d'autres m'ont prouvé que cet effet n'étoit pas constant, j'ajouterai même que je ne l'ai jamais observé.

Elle a été recommandée par SYDENHAM, et autrefois par le Collège des médecins d'Edimbourg, dans la jaunisse; mais je ferai peu d'attention à ce que l'on a dit de ses vertus et de son utilité dans cette maladie, en raison des erreurs qui ont été si généralement adoptées relativement aux médicamens que l'on a employés pour la guérir. La facilité avec laquelle la partie colorante de cette racine adhère aux os a été une raison assez spécieuse, pour déterminer à croire qu'elle agissoit particulièrement sur ces parties; elle a été en conséquence recommandée dans le rachitis, surtout par quelques François, dont l'autorité est très-douteuse à mes yeux. Il me paroît néanmoins qu'elle n'a pas été connue des médecins Italiens, ni de BOERHAAVE, ni de son commentateur: et ses effets ne m'ont nullement paru évidens dans les essais que j'en ai vu faire: elle a eu depuis peu quelque réputation comme emménagogue; quelques médecins Ecossois, dont je respecte beaucoup le jugement, m'ont assuré de ses effets comme telle; mais elle ne m'a jamais réussi dans les es-

sais que j'en ai faits; et je connois ici plusieurs médecins qui, après l'avoir tenté plusieurs fois sans succès, en ont absolument abandonné l'usage.

VAGINALES.

ACETOSA, L'OSEILLE.

Je parlerai ailleurs, du suc acide qui se trouve dans les feuilles de cette plante; je suis obligé de me borner ici à sa racine: elle est légèrement astringente; mais elle possède cette vertu à un degré trop foible pour être adoptée dans la pratique, où l'on peut facilement se procurer tant d'autres remèdes plus puissans.

LAPATHUM, la PATIENCE.

L'on a employé sous ce titre les feuilles et les racines de plusieurs plantes différentes, dont les qualités et les vertus se ressemblent beaucoup; leurs feuilles, dont je parlerai dans un autre endroit, contiennent plus ou moins d'acide, et leurs racines ont une vertu plus ou moins astringente, qui leur donne place ici. Je trouve difficile de déterminer quelles sont les espèces de ce genre les plus astringentes. Ce que rapporte le docteur ALSTON de l'*Hydrolapathum*, ou de la Patience des marais, est très-fort, et paroît bien fondé; mais je ne connois guère son usage dans la pratique. Je sais, d'après plusieurs essais, que la qualité laxative que l'on suppose à quelques espèces de Patience est très-foible; et l'expérience m'a également appris que l'*Oxylapathum*, ou la Patience sauvage, ne jouissoit d'aucune vertu pour la guérison de la

gale. On peut se servir utilement de sa décoction, de même que celle des autres astringens, pour laver les anciens ulcères; mais la Patience ne me paroît jouir, à cet égard, d'aucune vertu particulière.

BISTORTA, la BISTORTE.

Cette plante, en raison de ses qualités sensibles, de la couleur qu'elle produit avec le vitriol bleu, et de l'extrait qu'elle produit, paroît être un des astringens végétaux les plus forts de ceux qui croissent dans notre climat, et dans lesquels on a reconnu toutes les vertus que l'on a attribuées aux autres astringens. J'ai fréquemment employé la Bistorte dans cette vue, particulièrement dans les fièvres intermittentes, et je l'ai donné à plus grandes doses que celles que prescrivent communément les auteurs de matière médicale. J'en ai fait prendre, tant seule qu'avec la gentiane, jusqu'à trois gros par jour.

L'on plaçoit autrefois ici la Rhubarbe; mais comme on l'emploie toujours, ou principalement à cause de sa vertu laxative, et presque jamais comme astringente, je renvoie à l'endroit qu'elle doit proprement occuper.

FILICES.

L'on comprend sous ce nom les plantes appelées *capillaires*, qui forment un ordre naturel en botanique; elles prouvent quelle est en médecine la puissance de l'ordre naturel; car elles jouissent absolument des mêmes vertus. Je ne parlerai ici que de deux ou trois espèces qui se trouvoient, il y a peu de temps, dans les listes de nos Phar-

macopées, et que l'on a retranchées de la plupart de celles dont on a donné de nouvelles éditions.

ASPLENIUM, la SCOLOPENDRE.

Les différentes espèces d'*Asplenium* sont légèrement astringentes; mais cette qualité ne mérite pas que l'on en fasse usage: elles n'ont d'ailleurs aucune puissance active, et rien n'est si ridicule que de les avoir si long-temps considérées comme pectorales.

FILIX MAS, la FOUGÈRE MALE.

La racine de cette plante a été long-temps renommée comme anthelmintique; mais ses qualités sensibles ne promettent pas beaucoup: et comme on ne l'a guère employée qu'avec quelque purgatif drastique, il me paroît très-douteux qu'elle jouisse de la vertu spécifique de tuer les vers, de quelque espèce qu'ils soient. J'adopte volontiers cette opinion, en ce que dans les différens essais que l'on en a faits en Ecosse contre les vers, l'estomac en a supporté de très-grandes quantités sans éprouver aucun mal-aise: donnée seule, elle n'a pas produit d'effets sensibles.

ACERBA, les FRUITS ACERBES.

J'ai placé ici plusieurs fruits dont les qualités sensibles sont les mêmes, et de nature à mériter une place parmi les astringens. On auroit pu aussi les mettre au rang des substances nutritives; mais il est très-rare de les voir sur nos tables; et lorsqu'on les emploie, ce n'est que comme médicaments astringens.

Pou

Peu de ces fruits croissent en Ecosse; il y en a en conséquence plusieurs dont je ne connois pas exactement les qualités; mais nous en avons un qui est le plus puissant de tous; savoir, le *PRUNUS SYLVESTRIS*, ou *Prunier sauvage*, qui m'a souvent paru être un astringent agréable et utile. On le préparoit autrefois de même que les sucS épaissis; mais comme il est moins soluble et moins actif dans cet état, l'on en a avec raison changé la préparation en une conserve: je remarquerai qu'il me semble que les Collèges de Londres et d'Edimbourg y ont fait entrer une plus grande quantité de sucre qu'il n'est nécessaire.

SUCCI INSPISSATI, les sucS ÉPAISSIS.

J'avois autrefois mis sous ce titre deux sucS particuliers, l'*ACACIA* et l'*HYPOCISTUS*, qui ne sont plus connus depuis long-temps dans nos boutiques. Il paroît qu'on les a avec raison négligés; car il y a lieu de croire, par ce que l'on en a dit, qu'ils ne jouissent d'aucunes propriétés particulières, et leur puissance astringente n'est pas plus considérable que celle que l'on trouve dans d'autres substances qu'il est plus facile de nous procurer.

TERRA JAPONICA, la TERRE DU JAPON,
ou LE CACHOU.

Les travaux de M. Ker ne nous laissent aucun doute sur l'origine de cette drogue, qui n'étoit pas bien connue autrefois (Voyez *London Medical observations*, vol. V, page 148). Cette substance s'emploie encore fréquemment en médecine, et entre dans plusieurs compositions officinales; je

Tome II.

D

la crois, quand elle est véritable, un puissant astringent; mais je ne puis décider si elle l'emporte assez sur plusieurs substances indigènes, pour nous déterminer à leur préférer cette terre qui vient de fort loin, et qui est très-sujette à être sophistiquée.

M. KER nous apprend que cette substance forme une partie fort considérable d'un onguent très-usité dans l'Indostan. Les autres ingrédients de cette composition sont très-astringens; ce qui me donne lieu d'observer que les astringens sont plus souvent utiles et nécessaires dans les ulcères que nos chirurgiens le croient communément, et que leur usage, si fréquemment recommandé par les auteurs de matière médicale, n'a pas aussi peu de fondement que j'étois disposé à le croire autrefois.

SANGUIS DRACONIS, le SANG-DRAGON.

Je l'ai laissé dans ma liste, parce qu'il se trouve encore dans tous les Catalogues de nos Pharmacopées; il me paroît cependant très-douteux qu'il mérite d'y trouver place. Comme le Sang-Dragon est absolument insoluble dans les menstrues aqueux, l'on peut douter qu'il soit soluble dans les fluides animaux: il se dissout, il est vrai, dans les spiritueux, et peut être ainsi introduit dans l'estomac; mais les fluides aqueux qu'il rencontre dans ce viscère doivent le précipiter sur le champ, et le rendre sans action. Je crois en conséquence qu'il est évident qu'on doit le rayer de la liste des médicamens. Voyez ce que nous avons dit plus haut à l'article de l'*Alun*, au sujet de la poudre styptique.

KINO, le KINO.

Cette substance est une nouvelle acquisition que la Matière médicale a faite; le Collège d'Edimbourg l'a adoptée comme officinale; mais je n'en connois pas d'autre jusqu'ici qui ait suivi son exemple.

Le docteur FOTHERGILL nous apprend que le Kino est une gomme qui transude par les incisions que l'on fait au tronc d'un arbre appelé *Pau de Sangue*, qui croit dans l'intérieur de l'Afrique; mais son caractère botanique nous est encore inconnu.

Ses qualités sensibles, et la couleur noire qu'il donne à la dissolution de vitriol vert, nous autorisent à le regarder comme un astringent puissant, et nous avons vu plusieurs diarrhées où il a agi comme tel. Je sais aussi de bonne part qu'il a été utile dans quelques hémorrhagies utérines, et surtout dans celles qui sont survenues à la suite des couches. Il n'a produit aucun effet dans quelques cas de fleurs blanches, où je l'ai employé seul; mais le collège d'Edimbourg l'a convenablement uni à l'Alun dans la poudre styptique; et cette composition est un des astringens les plus puissans que j'ai jamais employés. Il me paroît évident qu'il faut employer, pour faire la teinture, une plus grande quantité de Kino que n'en prescrit le Dispensaire. Cette gomme, telle qu'on nous l'apporte, est en grande partie soluble dans les menstrues aqueux et spiritueux. La teinture spiritueuse prescrite par le Collège d'Edimbourg est un médicament assez agréable et puissant; mais le menstrue empêche, dans beaucoup de cas, qu'on ne le don-

ne en aussi grande dose qu'on pourroit le faire en substance ou dans une infusion aqueuse.

CORTICES, les ÉCORCES.

La qualité astringente réside plus fréquemment dans les écorces que dans toute autre partie des végétaux, et il y a peut-être peu d'écorces dures qui ne soient plus ou moins astringentes; mais cette qualité est souvent réunie avec d'autres plus actives, qui empêchent d'en faire usage comme astringens; c'est pourquoi je n'en ai mis dans ma liste qu'un petit nombre des plus actives où domine la simple qualité astringente.

CORTEX GRANATORUM, L'ÉCORCE

DE GRENADE.

Le goût styptique remarquable de cette écorce, et la couleur noire qu'elle donne à la dissolution de vitriol vert, indiquent suffisamment sa qualité astringente, et on la met communément au rang des remèdes les plus actifs de ce genre. Elle communique une si grande portion de sa substance à l'eau par l'infusion ou la décoction, qu'elle paroît être particulièrement propre à fournir un astringent liquide; j'ai fréquemment remarqué qu'elle étoit sur-tout utile dans les gargarismes, dans la diarrhée, et pour les applications externes. Je ne puis cependant me persuader qu'elle soit si active à l'intérieur, qu'il soit plus dangereux d'en faire usage que des autres astringens; et il me paroît très-douteux qu'elle ait jamais pu supprimer les règles chez les femmes.

CORTEX QUERCI, L'ÉCORCE DE CHÊNE.

Cette écorce passe pour un des plus puissans astringens végétaux ; la préférence qu'on lui donne généralement pour tanner le cuir, rend cette opinion très-probable ; l'on en a en conséquence fait beaucoup d'usage en médecine comme astringent, et on l'a recommandée dans tous les cas où l'on emploie les astringens intérieurement ou extérieurement ; mais cette écorce, abstraction faite de la vertu dont elle jouit à un degré plus considérable, n'a aucune qualité particulière qui la distingue des autres astringens. J'ai souvent employé sa décoction avec avantage dans les gonflemens légers de la membrane muqueuse de l'arrière-bouche ; et j'en ai fait faire usage à plusieurs personnes sujettes, lorsqu'elles étoient frappées par un froid léger, au relâchement de la luette et à l'esquinancie tonsillaire : cette décoction, lorsqu'on y avoit recours de bonne heure, m'a paru souvent utile pour prévenir ces maladies chez ceux où elles avoient coutume d'être portées à un degré considérable avant d'avoir recours à ce moyen : il est vrai que j'ai presque constamment joint l'Alun à ces décoctions ; mais j'ai fréquemment observé que la solution d'Alun seule, portée à un degré de force convenable pour en faire usage, n'étoit pas aussi efficace.

J'ai donné l'écorce de Chêne en poudre, tant seule qu'unie aux fleurs de Camomille, à la dose d'un demi-gros, toutes les deux ou trois heures, pendant l'intermission des fièvres intermittentes, et elle a empêché le retour des paroxysmes.

Ces vertus se trouvent aussi à un degré considérable dans la cupule ou l'espèce de calotte écailleuse qui embrasse la base du gland.

GALLAE, la NOIX DE GALLE.

Je regarde cette substance comme d'une nature absolument végétale, quoiqu'elle soit l'ouvrage d'un animal; et je la place immédiatement après l'écorce de chêne, parce qu'elle est une excroissance de cet arbre, et qu'elle jouit des mêmes qualités que l'écorce dont je viens de parler. On pense qu'elle est le plus puissant des astringens végétaux; et je suis disposé à le croire, quoiqu'on ne l'ait pas employée aussi souvent, ou dans autant de cas différens que plusieurs autres astringens. La Noix de Galle a eu en France, au commencement de ce siècle, la réputation de guérir les fièvres intermittentes, et on l'a jugé même digne de mériter l'attention de l'Académie royale des Sciences, qui a en conséquence chargé M. POUPART (1) de faire des recherches sur cette matière. On peut voir son rapport dans les Mémoires de l'année 1702; d'où il résulte que dans beaucoup de cas la Noix de Galle a guéri les fièvres

(1) *Note du Traducteur.* Cette citation, que M. CULLEN a certainement faite de mémoire, est fautive. L'Académie des Sciences n'a chargé personne spécialement de faire des recherches sur la vertu fébrifuge de la Noix de Galle. Mais on a uniquement l'obligation à M. RENEAUME, Membre de cette Académie, et Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, d'avoir publié cette découverte dans un discours qu'il fit dans une Assemblée publique de la même Académie, le 30 avril 1710. Il n'est nullement question, dans les Mémoires de 1702, ni de la Noix de Galle, ni de M. POUPART.

intermittentes ; mais que souvent aussi elle n'a pas réussi dans des cas où le quinquina a été efficace. BERGIUS pense que l'usage de la Noix de Galle est très-pernicieux ; je l'ai néanmoins employée avec la gentiane ou les autres amers, sans qu'il en soit résulté aucunes suites fâcheuses.

L'on fait depuis peu de temps un usage particulier de la Noix de Galle en Ecosse. Réduite en poudre fine, et mêlée avec huit fois autant de sain-doux, l'on en fait un onguent, qui, étant appliqué à l'anus, passe pour modérer les affections hémorroïdales, et j'ai vu quelques cas où il a été utile.

Néanmoins, comme cette poudre a été plus fréquemment employée par le peuple que par l'avis des médecins et des chirurgiens, je ne puis dire jusqu'à quel point son usage peut être généralement innocent ; mais, autant que j'ai pu m'en assurer, elle n'a communément produit aucun mal ; et il y a lieu de croire qu'elle a été utile dans les cas d'*exania*, c'est-à-dire, dans les cas d'affections locales, plutôt que d'affections générales du système.

VISCUS, le GUY.

Il paroît reconnu que les qualités du Guy ne diffèrent pas de celles de l'arbre sur lequel il croît ; je pense néanmoins que si l'on doit en faire mention, on ne peut mieux le placer qu'ici, parce que les auteurs indiquent presque toujours le Guy de chêne.

Il n'y a pas fort long-temps que cette plante a été en grande réputation pour la guérison de l'épilepsie, d'après la recommandation de COLBATCH ; mais les faits qu'il a avancés ont tellement

perdu de leur crédit, que le Guy est aujourd'hui entièrement rejeté par les collèges de médecine de Londres et d'Edimbourg. Je ne l'ai placé ici que parce qu'on le trouve encore dans plusieurs pharmacopées nouvelles. Je me contenterai de dire que, d'après ses qualités sensibles, et différens essais que j'en ai faits dans la pratique, cette substance me paroît avoir très-peu d'efficacité en médecine.

Je suis surpris de voir HALLER citer autant d'auteurs sur les vertus de cette plante; et l'on me permettra de dire qu'il auroit bien fait d'omettre non-seulement ce que l'on a raconté des effets du Guy contre la sorcellerie, mais même de beaucoup d'autres qu'il rapporte.

LIGNUM CAMPECHENSE, le BOIS DE CAMPÊCHE
OU BOIS D'INDE.

Ce bois possède une qualité très-astringente, et l'usage que l'on en fait dans la teinture en est une preuve suffisante. On ne l'a cependant employé que dans les flux, et l'on prétend qu'il a été très-utile dans les dyssenteries; mais je crois que cela n'a pu être qu'à la fin de la maladie, lorsqu'elle étoit changée en diarrhée; car l'usage même de ce médicament dans le commencement des dyssenteries, m'a appris le mal qui résultoit des astringens lorsqu'on les employoit dans ce période de la maladie.

On l'emploie en décoction ou en extrait; et c'est en m'en servant de ces deux manières, que j'ai observé les effets dont je viens de parler. Le docteur ALSTON a avancé que si le bois de Campêche étoit utile dans les flux, ce n'étoit pas par sa vertu astringente: mais je ne vois pas sur quoi

est fondée cette opinion; car ce bois est certainement astringent, et je n'y puis découvrir aucune autre qualité médicale.

Dans la Table des médicamens que j'ai faite pour mes leçons de matière médicale, et que l'on a publiée avec l'édition supposée de ces leçons, après avoir rassemblé les astringens du mieux qu'il m'a été possible, j'ai placé un certain nombre de substances que je ne pouvois rapporter à aucun chef général; j'é desirois alors, de même que beaucoup d'autres qui ont écrit sur la matière médicale, multiplier les objets; mais aujourd'hui, comme mon dessein est de n'admettre que ceux qui ont de la vertu et de l'efficacité, j'en ai omis un grand nombre qui se trouvent dans ma première liste, tels que l'*Orcanette*, la *Brunelle*, le *Millepertuis*, le *Plantain*, la *Sanicle* et la *Joubarbe*, parce qu'ils ne méritent pas de trouver place ici. J'en ai rapporté d'autres, tels que la *Millefeuille* et le *Raisin d'ours*, à d'autres titres. De tous les médicamens qui se trouvent dans ma première liste, il ne me reste en conséquence qu'à parler des suivans, qui sont en petit nombre.

BALAUSTIA, les BALAUSTES.

Ces fleurs n'ont d'autre qualité que d'être astringentes; mais elles la possèdent à un degré considérable. Je pense néanmoins, avec BERGIUS, qu'elles sont moins puissantes que l'écorce du fruit.

LYTHRUM, la SALICAIRE.

Cette plante n'étoit guère connue comme médicament, avant que DE HAEN eût publié dans sa *Ratio Medendi*, les expériences qu'il a faites à son

sujet : le témoignage qu'il a donné en sa faveur est très-fort, et confirmé par celui de quelques autres médecins ; mais je prie mes lecteurs d'observer combien l'expérience induit en erreur. MURRAY a trouvé cette plante utile dans la lienterie ; mais il paroît qu'elle a souvent manqué son effet dans d'autres cas. HEUVERMAN a remarqué que les fleurs augmentoient la diarrhée plutôt que de la diminuer, et qu'elles aggravoient tellement la maladie, qu'il a été obligé de renoncer à leur usage. Les qualités sensibles de toute la plante, comme astringente ou comme mucilagineuse, ne me donnent pas lieu de compter beaucoup sur ses vertus ; et les essais que j'en ai faits ne me donnent pas grande idée de son efficacité.

Après avoir fait ainsi l'énumération des astringens particuliers, j'ai mis ma liste quelques titres généraux de médicamens qui se trouvent dans d'autres endroits de cet ouvrage, mais qui sont, ou que l'on croit être utiles comme astringens ; tels sont en premier lieu.

LES ACIDES COMME ASTRINGENS.

Les acides agissent d'une manière variée et fort compliquée, suivant leurs différens degrés de concentration ; mais j'examinerai leur manière d'agir, lorsque j'en parlerai dans l'endroit qui leur est propre ; je ne les considérerai ici qu'autant qu'ils appartiennent au titre dont il s'agit.

Les acides concentrés à un certain degré coagulent les fluides, et durcissent par ce moyen les solides qui en sont formés ; ce qui prouve leur vertu astringente. Je n'ose cependant pas assurer que la qualité astringente qu'ils manifestent, lors même qu'ils sont extrêmement affoiblis, dépende de

la puissance qu'ils ont de coaguler les fluides; car l'on ne peut douter qu'ils donnent des preuves de leur qualité astringente lorsqu'ils sont dans un état tel qu'ils ne peuvent coaguler les fluides: leur vertu astringente est aisée à reconnoître par l'effet que le vinaigre produit sur les lèvres; mais il est difficile de dire comment elle peut être réunie avec la puissance stimulante que manifeste aussi l'acide quand il est dans l'état que j'ai désigné: je m'occuperai néanmoins par la suite de cet objet.

L'on croit que la puissance astringente que les acides exercent sur les vaisseaux de la peau, pénètre plus avant, et se porte jusqu'aux fibres musculaires qui sont au-dessous, de manière qu'on peut les employer avec avantage pour dissiper le relâchement et la foiblesse qui suivent les foulures: je pense néanmoins qu'ils n'agissent dans ce cas que par la communication des vaisseaux de la peau avec ceux qui se distribuent aux parties qui sont au-dessous; ils peuvent ainsi prévenir l'abord des fluides à la partie, et empêcher la tumeur qui pourroit en résulter: c'est particulièrement de cette manière qu'ils sont utiles dans les contusions.

Le vinaigre est l'acide dont l'on se sert communément dans ces cas; je n'ose pas assurer que l'on ne puisse employer un acide plus concentré; mais je suis disposé à croire d'après quelques essais que j'ai faits, que l'on pourroit se servir avec avantage des acides minéraux affoiblis jusqu'à un certain point.

L'on croit que les acides agissent sous un autre point de vue comme astringens; car on les prescrit intérieurement pour arrêter l'hémorrhagie, et les praticiens ont fréquemment observé que les astringens, donnés de cette manière, étoient uti-

les : mais en considérant que l'on ne peut en introduire qu'une petite quantité, l'on ne pourra admettre qu'il s'en distribue suffisamment dans la masse du sang, pour qu'ils agissent comme astringens sur les vaisseaux sanguins qui sont ouverts ; l'on doit donc attribuer leurs effets dans ce cas à leur vertu rafraîchissante, dont je parlerai plus au long par la suite.

Il y a plusieurs articles dont je n'ai pas parlé dans mon Catalogue, qui se trouvent dans celui qui est annexé à l'édition supposée de mes leçons, et dont je crois devoir faire mention ici.

LES VINS ACERBES.

J'observerai uniquement à ce sujet que les acides unis aux astringens produisent les qualités propres aux substances austères et acerbes, et semblent, dans quelques cas, augmenter l'astriction. L'on regarde en conséquence avec raison les vins acerbes comme plus astringens que ceux qui sont doux et sucrés. L'on peut, d'après cette idée, faire un choix des vins suivant les maladies ; cependant la puissance astringente du vin ne peut jamais être considérable, et doit généralement être fort modérée par l'alcool que le vin contient en même temps : c'est pourquoi il faut, pour rendre le vin astringent, l'exposer à un degré de chaleur suffisant pour que l'alcool se dissipe, et que la matière astringente reste : ainsi, ce qu'on appelle vulgairement du vin brûlé, étant uni à la canelle qui est un aromatique astringent, est quelquefois un médicament utile.

LES AMERS COMME ASTRINGENS.

Il est certain que les amers agissent quelquefois comme astringens; je crois en conséquence convenable d'en faire mention ici: mais j'examinerai dans le Chapitre suivant, qui traitera des *Toniques*, jusqu'à quel point les amers sont astringens, ou comment ils agissent ainsi.

LES SÉDATIFS COMME ASTRINGENS.

L'on sait que les Sédatifs, et sur-tout l'opium, s'emploient pour arrêter les évacuations excessives; c'est pourquoi on a prétendu que ce dernier étoit astringent, et on en a souvent parlé comme tel: il est cependant certain que l'on ne découvre aucune qualité astringente, ni dans l'opium, ni dans tout autre narcotique sédatif; et l'on ne peut guère douter qu'ils n'arrêtent les évacuations excessives, qu'en suspendant l'irritabilité et l'action des fibres motrices, dont l'action augmentée produisoit l'évacuation. J'examinerai par la suite, à l'article des *Sédatifs*, jusqu'à quel point on peut convenablement les employer au lieu des astringens proprement dits.

Il y a encore un autre genre de Sédatifs que l'on prescrit fréquemment pour arrêter les hémorrhagies excessives, et que l'on peut aussi considérer en conséquence comme astringent. Ce genre renferme les différens sels neutres et le nitre en particulier; je les considérerai tous par la suite sous le titre des *Rafraîchissans*; et l'on verra que la vertu dont ils jouissent d'arrêter les hémorrhagies ne peut s'attribuer à aucune qualité astringente, que rien n'indique, mais à la puissance générale dont

ils jouissent de diminuer l'activité du système sanguin, comme je le prouverai dans le lieu convenable.

LES BALSAMIQUES COMME ASTRINGENS.

L'on a employé les Balsamiques pour arrêter l'écoulement des gonorrhées, tant virulentes que muqueuses, et les fleurs blanches; ils produisent en conséquence des effets propres aux astringens: il est cependant évident qu'ils n'agissent pas ainsi par aucune vertu astringente proprement dite, et je tâcherai d'expliquer par la suite, lorsque je m'occuperai de ces médicamens, comment ils produisent ces effets.

